

## DEBAT SUITE AU BILAN DES REALISATION DU DROS

*J-M. Bézard:* « Sur le bilan des activités du DROS, y a-t-il des questions ? Des interventions ? Soyez gentils, présentez-vous pour nous permettre de faire vivre ce temps de partenariat »

*Mme Rastit – déléguée régionale au droit des femmes et à l'égalité au service de l'Etat :*

« Je voulais rappeler dans cette réunion l'importance d'avoir des statistiques sexuées : les femmes représentent 52% de la population, mais elles n'ont pas le même rôle social et économique que les hommes.

Si nous n'avons pas de statistiques sexuées, nous ne pouvons pas, derrière, mettre en place des actions positives et correctrices. L'Europe nous le demande. Actuellement, nous avons de nombreux projets sur du FSE (Fond Social Européen) et FEDER (Fond Européen de Développement Régional). Comment voulez-vous que les porteurs de projets aient des dossiers intelligents, s'ils ne trouvent pas des statistiques sexuées, car on leur demande de mettre en place des politiques correctrices, à partir de ces constats. Ces politiques ne sont pas neutres au départ car elles produisent des inégalités. Si nous ne pouvons pas mesurer les inégalités au départ et les inégalités en sortie des politiques, nous n'avancerons pas.

Donc je le redemande formellement, comme je l'avais demandé au départ, que toutes les statistiques soient sexuées et que les éléments les plus intéressants soient mis en évidence. Il ne s'agit pas uniquement des femmes bénéficiaires de l'API, mais je pense que quand on parle du RMI, quand on parle de la pauvreté, quand on parle de la retraite et quand on parle des minima sociaux, il faut absolument que les éléments soient sexués.

Je vous remercie. »

*J-M. BÉZARD:* « On va voir justement si vous avez été entendue au travers de la présentation du baromètre social, je crois que cela est important parce que votre remarque va surtout s'appliquer à la séquence qui va suivre. Car votre remarque porte sur les publications du DROS ? »

*Mme Rastit :* « Oui, c'est au travers des publications du DROS qui ont été distribuées ce matin, c'est à travers la recherche d'éléments lorsqu'on regarde les sites, il faut absolument que tout le monde ait accès à ces différents éléments. »

*J-M. BÉZARD:* « Merci Madame »

*Bertrand Toulemonde – Solidarités Nouvelles Face au Chômage :*

« Je ne reviendrais pas sur les chiffres qui viennent d'être donnés. Mais simplement sur la note d'ambiance qui a été donnée en insistant beaucoup sur le partenariat.

Je me demande si on ne se gausse pas un peu en utilisant ce terme là, car il m'a semblé que la dernière réunion avait eu lieu il y a 2 ans et pour pouvoir effectivement élaborer ensemble une réflexion, une co-production, pour pouvoir critiquer les indicateurs, tous les 2 ans, cela me paraît peu. »

*J-M. BÉZARD:* « C'est donc une première suggestion : d'une part, plus de co-production et d'autre part, un vrai rythme pour avoir une co-production effective. Faisons vivre le partenariat concrètement.

Une autre intervention ? »

*Yves Pillant : Responsable de formation Institut Méditerranéen de Formation – secrétaire général Marseille Nord :*

« Je suis intrigué de voir que ce qui réfère au handicap n'a pas beaucoup de succès alors que sur le terrain nous sommes très très demandeurs d'éléments, puisque grâce à la politique publique instaurée par la loi du 11/02/05, nous devons aujourd'hui aborder la question du handicap par une situation très localisée où l'entrée n'est plus la déficience de la personne mais le territoire sur lequel elle vit. Et cette entrée "territoire" nous égare car nous sommes habitués, de par la dynamique des associations, à avoir une entrée "déficience". Nous avons donc besoin d'éléments géo-localisés et donc quelque part nous sommes très demandeurs de repérer par exemple le nombre de personnes bénéficiant de l'AAH sur tel ou tel arrondissement. Nous aspirons dans le secteur du handicap, pour mener des actions nouvelles et territorialisées à avoir de nombreux éléments, et je ne sais pas comment faire avancer cela. »

*J-M. BÉZARD:* « Est-ce que l'on démarre un débat ? Xavier ? »

*Mme Piteau-Delord – Directrice du Centre Régional d'Etude, d'Analyse et d'Information PACA- Corse :*

« Je voudrais prendre la parole...

Le CREAMI a été à l'origine de la publication du Cahier du DROS n°2 : « Personnes handicapées à domicile, la question des baby-boomers ». Je voudrais répondre à la question sur les données sexuées, effectivement, elles n'ont pas été mises en avant, et je le regrette car nous les avons dans la base, et je remercie la Caf 13 qui nous a communiqué ces données sur l'AAH et sur la notion du genre des personnes. C'est donc quelque chose que nous pourrions compléter très rapidement.

Sur les données handicap territorialisées, cela fait parti des objectifs de travail du CREAMI PACA et Corse. L'étude que nous avons faite sur les « personnes handicapées à domicile : la question des baby-boomers... » (cahier du DROS n°3 de mars 2008) montre effectivement la question du baby boomer mais nous sommes, au CREAMI, dans une approche territorialisée ; cette approche ne se fait pas seulement par le biais de statistiques, mais va se faire également par le biais de groupes de travail territorialisés. »

*J-M. BÉZARD:* « Pour avoir des données plus qualitatives, pour compléter les données... Oui Monsieur »

*Olivier LIAROUTZOS – Directeur de l'Observatoire Régional des Métiers :*

« Juste encore un mot sur cette question du handicap, je crois qu'il y a quand même un progrès au niveau régional sur l'observation des situations et des problèmes d'insertion en général des personnes handicapées, mais je crois que l'on peut encore mieux faire : avec la récente mise en place d'une commission spécialisée du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) et depuis bientôt 10 ans l'existence d'une mission d'observation dans le cadre d'un partenariat avec l'AGEFIP « Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées » sur l'observation de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Je pense qu'il y a ici un certain nombre d'acteurs, opérateurs et experts de l'observation qui travaillent sur ces questions mais de façon trop sectorielle et segmentée. Le Comité Partenarial du DROS peut donc être un support pour que l'on travaille davantage ensemble.

*J-M. BÉZARD:* « Merci,... Xavier Durang ? »

*X. Durang – Chargé d'études – DROS*

« Je voudrais répondre à l'interpellation que nous avons eue sur la question sur les données genrées et les statistiques de la pauvreté et de la précarité. Pour défendre aussi un peu la position et les travaux qui ont été conduits depuis 5 ans. Dans la mesure du possible, nous avons toujours essayé, notamment sur « les travailleurs pauvres » de montrer que c'était une question des femmes, sur la question des dépenses logement également, (je ne sais pas si vous étiez au dernier colloque) nous avons fait de très beaux histogrammes démontrant qu'en fonction des tranches d'âge et du sexe, nous n'avions pas le même poids de la dépense logement. Nous avons beaucoup discuté avec la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Des études nationales montraient juste une tranche d'âge avec un système de cloches : plus on est jeune, plus on est vieux et plus la dépense logement est importante. Dans notre étude, nous avons essayé de discriminer cette information selon le sexe et cela nous a révélé d'autres informations : notamment que pour hommes les plus âgés, il n'y avait pas de différence avec les 40-50 ans alors que chez les femmes, il y a une très forte différence.

Vous verrez dans la présentation du baromètre, lorsque nous évoquerons la question de la pauvreté selon les sexes, qu'il y a des profils très différents. On essaie de traiter cette information lorsqu'elle est pertinente. On s'est même posé largement la question de la féminisation de la pauvreté qui apparaît un peu partout. Et nous avons testé nos données.

Le « problème » est que nous travaillons principalement avec des données CAF et administrativement, et « culturellement », l'allocataire est une femme. Les données sont donc biaisées. Ce qui est intéressant c'est que nous avons des chiffres mais également des partenaires, et à cette occasion, nous avons associé les représentants des CIDFF suite à « l'interpellation » au dernier colloque de Madame Panier.

Nous essayons donc d'être très attentifs à cette question, peut-être que vous nous le rappellerez à la prochaine assemblée, j'espère que nous aurons progressé et c'est une de nos préoccupations. »

*J-M. BÉZARD:* « Nous verrons peut-être lors de la présentation du projet de baromètre social, si les problématiques de genres sont abordées... »

*X. Durang :* « et entre-temps, l'équipe s'est féminisée... nous avons une chargée d'études qui est Carole Toutalian. »

*J. Podlejski – Conseil Régional :*

« Je voudrais rajouter un petit mot sur ces questions de discrimination hommes/femmes. Il y a la systématisation des statistiques genrées, mais il y a aussi des initiatives qui sont sorties du DROS et je voudrais en mentionner une : à l'issue du premier colloque sur les travailleurs pauvres, nous nous sommes intéressés collectivement au sein du DROS à la question de la monoparentalité, et il en est sortie une étude conduite en partenariat mais là, menée par l'INSEE, et le DROS y a été associé, qui a fait apparaître beaucoup de choses très intéressantes concernant ce dont pâtissent beaucoup de femmes de notre région. »

*Serge Davin :*

« Xavier Durang et Jacques Podlejski ont raison de rappeler que cette préoccupation de sexuer les statistiques a été présente, ceci étant, je ne crois pas qu'il faille uniquement se défendre. Je crois qu'au-delà de ce qui a déjà pu être fait par le DROS, il faudra notamment dans les présentations qui seront faites dans l'avenir, bien marquer effectivement ce phénomène ou ce problème : arriver à présenter de façon genrée les éléments statistiques.

Une autre « critique » qui me paraît fondée – car nous sommes là pour écouter ce que nous disent nos partenaires, cela fait partie du jeu de cette réunion - sur la fréquence un peu rare

des réunions de ce Comité Partenarial, vous avez parfaitement raison Monsieur : le partenariat, nous essayons de le faire vivre notamment à travers les groupes de travail qui ont associé un certain nombre de partenaires, ceci étant il serait souhaitable que le Comité Partenarial, Monsieur le Président, puisse se réunir de façon plus fréquente. C'est d'autant plus souhaitable qu'à chaque fois que nous l'avons réuni, nous y avons trouvé un réel intérêt. Et arriver à avoir, au-delà des études produites, le ressenti des gens – la façon dont les gens ressentent les phénomènes sociaux – me paraît essentiel. Donc ces 2 suggestions, ces 2 remarques ces stimulations pertinentes sont fondées et nous devons désormais en tenir compte. »

*Marie-Pierre Gariel – Vice-Présidente de l'Union Régionale des Associations Familiales PACA :*

« Je voulais signaler au titre de la participation des partenaires une proposition : au niveau des départements, les unions départementales gèrent des services de tutelle et la grande réforme des tutelles mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier va dissocier les cas de précarités sociales qui reviendront aux Conseils Généraux, des cas d'altération des facultés. Il serait donc peut-être intéressant de pouvoir travailler avec tous les organismes qui s'occupent de ces différentes populations. »

*Sylvain Rivet – CETE Méditerranée :*

« Je voulais faire une remarque concernant la requête formulée au sujet des critères sexués. Il me semble que, d'une part, il y a des études qui mettent en lumière certains éléments pour lesquels les critères sexués ne seront pas forcément pertinents - comme l'a indiqué Xavier Durang, d'autre part, il y a des besoins (par exemple les besoins de Madame) par rapport à des travaux qui sont nécessaires. Je voulais simplement dire que cette question se rattache peut-être simplement à une question que nous avons vue dans le diaporama, c'est à dire : « est-ce que le DROS doit apporter des données ? ». Pour être plus précis : dans la collecte des données, dans la fabrication des données, il pourrait y avoir en effet de façon systématique ce découpage « hommes-femmes », sans pour autant que cela ne ressorte dans l'ensemble des travaux de restitution. Malgré tout, les données seraient accessibles, au besoin, et en dehors des productions du DROS en tant que telles. »

*J-M. BÉZARD:*

« Comme d'ailleurs accéder à d'autres données, comme discuté lors de la préparation de cette journée, entre autre les données d'origine. Nous savons bien autour des problématiques qu'il y a un certain nombre de données autour desquelles nous tournons avant de franchir le Rubicon. »

*J. Roux :*

« Je reviens sur deux points, le reste ayant été, déjà abordé dans la discussion.

*Le premier : le handicap .* Ce sujet n'est pas considéré comme secondaire ou hors du champ d'intervention du DROS, d'ailleurs nous avons récemment publié un « Cahier » sur ce thème. Simplement, le sondage montre que le sujet intéressait moins que d'autres l'ensemble des partenaires du DROS.

*Le second : le partenariat .* Si nous parlons des réunions du comité partenarial, leur fréquence doit s'améliorer, à raison d'au moins une par an. Mais je retiens, pour la période 2006/2008, que l'équipe du DROS a eu la volonté de constituer des groupes de travail, tant sur le baromètre social que pour la préparation des colloques, ouverts à des institutions, des organismes ou des associations qui appartiennent au comité partenarial. Cette volonté d'ouverture et de travail en commun il nous appartiendra de la développer encore. Nous avons

bien entendu votre souhait, il faudra le retenir dans les conclusions de fin de journée et dégager les améliorations souhaitées. »